



Echirolles, le 10/04/2014

C/MDG/014/006

**SPORT ET DEVELOP. URBAIN**  
**Mme Betty LE MARCHAND**  
35 rue du Maréchal Leclerc  
56500 LOCMINE

OBJET : Non-phytotoxicité

Méthodologie : Protocole AlmaTerra 06/04/06

Madame,

Nous vous confirmons nos propos, à savoir que votre référence de peintures de traçage : BREIZH-LIGNE 2 est non phyto toxique.

Nous justifions cette qualité en temps que fournisseur et au titre de la conclusion du rapport d'analyse de la société AlmaTerra du 20/11/2006 et Celesta du 22/07/2011 concernant le test de phytotoxicité des produits Ligne de la gamme fabriquée par la société SUDLAC.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Maude Gauvillé

☎ +33 (0)4 76 23 20 54

☎ +33 (0)4 76 09 34 15

✉ [sudlac@sudlac.com](mailto:sudlac@sudlac.com)

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Maude Gauvillé", written over the printed contact information.